

**Office Public d'HLM de Besançon - Conseil d'Administration - Désignation  
des délégués du Conseil Municipal - Modificatif à la délibération  
du 12 avril 2001**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Compte tenu des délégations que j'ai confiées à certains membres du Conseil Municipal, je vous propose de substituer à la délibération du 12 avril 2001 la délibération suivante :

Le décret 83.221 du 24 mars 1983 portant sur la composition du Conseil d'Administration des Offices Publics d'HLM a fixé à cinq le nombre de Conseillers Municipaux appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'Office Municipal.

Le Conseil Municipal est invité à :

- désigner les délégués suivants :

Conseil d'Administration

- . M. Michel LOYAT
- . M. Denis BAUD
- . Mme Danièle POISSENOT
- . Mme Frédérique MOZER
- . Mme Claire CASENOVE

- autoriser ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur ce rapport à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 17 mai 2001.*